

[Text]

Alternatively, if it was done as a flow-through share by a non-taxable company, the investor puts up the \$1. It goes to the company. Rather than the company writing off the \$1, the investor writes off the \$1. If he sells that same share for \$1, which is just as the Amoco shareholder would have done, there is an extra \$1 capital gain and tax to pay at increasing amounts over tax reform.

So the analogy you draw is correct. It is not level, because the taxable entity is not subject to the additional level of tax, which the tax reform proposals have now augmented. Because there always has been double tax, but there have been other benefits, we have said that is fine; we can deal with those; it is a cost, but there are other benefits.

**Mr. Gagnon:** Which begs the next question: is there some mechanism of transferring that taxable profit to an investor other than the flow-through?

• 1935

**Mr. Sirkis:** None of them that are as efficient as the flow-through share because of its liquidity.

**Mr. Gagnon:** Okay. Fair enough. Thank you.

**The Chairman:** On behalf of the committee, I want to thank Mr. Sirkis, Mr. Thomson, Mr. Todd, and Jock for coming and spending some time with us today. You really have seen the peaks and valleys over the last few years. We do realize your concerns in regards to tax reform, and we are also pleased to take a look at your prospects for the next few years. If we can maintain \$18 a barrel and know that is there as a sure thing, it would be pretty nice.

Our next witness is Mr. Ken Lambert, who I know is a colleague of yours, and perhaps you would like to stay around. It is certainly up to you. However, we do appreciate your coming forward.

**Mr. Poyen:** Madam Chair, thank you very much for allowing us to appear this evening. We appreciate it.

**The Chairman:** We certainly appreciate, Mr. Poyen, the information you provided to us, and IPAC has always been very good to the committee members. As I say, we certainly appreciate it. Thank you.

We will now move to hear Mr. Ken Lambert, President of Coho Resources Limited. Mr. Lambert is also President of SEPAC, the Small Explorers and Producers Association of Canada.

We first of all want to thank you very much for assisting a lot of us in regards to the CEDIP program that came down a few months ago, and also for enlightening us on small- and medium-sized resource companies and their particular problems.

[Translation]

S'il s'agit d'une action accréditive émise par une société non imposable, l'investisseur investit un dollar. Ce dollar va à la société. Cependant, ce n'est pas la société qui déduit le dollar de ses revenus, c'est l'investisseur. S'il vend son action d'un dollar, comme l'a fait l'actionnaire d'Amoco, il y a un dollar supplémentaire en gain en capital et en impôt à payer selon un taux encore plus élevé en vertu de la réforme fiscale.

Vous avez donc raison de dire que les règles ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Dans un cas, l'effet n'est pas soumis à un impôt supplémentaire; dans l'autre, il l'est, et l'impôt est même augmenté en vertu de la réforme fiscale. Il y a toujours eu double imposition dans ce dernier cas, mais cette double imposition était compensée par d'autres avantages. Nous étions d'accord tant que ces avantages existaient.

**M. Gagnon:** La question qu'il faut maintenant se poser, c'est de savoir s'il y a un autre mécanisme qui permet de transférer les profits imposables à un autre investisseur que l'investisseur en actions accréditives.

**M. Sirkis:** Il n'y a pas d'autre mécanisme aussi efficace que le mécanisme des actions accréditives à cause de leur liquidité.

**M. Gagnon:** Très bien. Merci.

**La présidente:** Au nom du Comité, je tiens à vous remercier, monsieur Sirkis, monsieur Thomson, monsieur Todd et Jock d'avoir accepté de nous rencontrer aujourd'hui. Vous avez connu des hauts et des bas au cours des dernières années. Aussi, nous tenions à avoir votre opinion au sujet de la réforme fiscale et discuter avec vous de vos perspectives d'avenir. Si nous pouvons continuer de compter sur un prix de 18\$ le baril de pétrole, nous ne nous plairons pas.

Notre témoin suivant, M. Ken Lambert, est un de vos collègues, vous pouvez rester si vous le désirez. Libre à vous. D'une façon ou d'une autre, merci.

**M. Poyen:** Merci de nous avoir permis de comparaître devant vous, madame la présidente.

**La présidente:** Nous vous sommes reconnaissants de l'information que vous nous avez fournie, monsieur Poyen. Nous avons toujours joui d'une excellente coopération de la part de l'IPAC. Merci pour tout.

Nous passons maintenant à M. Ken Lambert, président de Coho Resources Limited. M. Lambert est également président de la SEPAC, la Small Explorers and Producers Association of Canada.

Nous voulons d'abord vous remercier d'avoir aidé bon nombre d'entre nous, il y a quelques mois, lorsque le Programme canadien d'encouragement à la prospection et au développement a été introduit, et de nous avoir fait connaître les préoccupations des petites et moyennes sociétés exploitant les ressources naturelles.